



BASSIN HOUILLER D'AHUN

(Creuse)

-Evaluation des réserves à faible profondeur-

NON PUBLIC

R. DELBOS

J. CONSTANS

* M. DONSIMONI

Août 1986

86 SGN 337 LIM

* SGN/GEO

R E S U M E

A la demande de la Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche (DRIR), le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) a réalisé sur fonds propres (crédits "appui DRIR 1986"), une étude de prospective sur le charbon du bassin houiller d'Ahun (Creuse) avec pour objectif l'évaluation de l'ordre de grandeur des réserves à prendre en découverte, et l'élaboration d'un programme de travaux à entreprendre pour préciser le sujet s'il s'avérait intéressant.

L'étude a consisté tout d'abord à collecter et classer les documents relatifs à ce bassin disponibles à la DRIR de Limoges, aux "archives charbon" du BRGM-Orléans, et aux archives de la Compagnie Anonyme des Houillères d'Ahun. La synthèse des données géologiques et minières, suivie d'une étude photogéologique et d'un contrôle sur le terrain (localisation d'affleurements ou sub-affleurements de couches, appréciation des contraintes de surface...), a permis de circonscrire neuf secteurs à priori favorables pour être exploités à ciel-ouvert.

Sur les neuf secteurs retenus, sept ont pu faire l'objet d'une estimation des réserves situées à faible profondeur et correspondant à un rapport T/C égal à 10. Cette valeur, fixée arbitrairement, devra être précisée par l'étude technico-économique qui pourrait suivre.

Au total près de 204 000 m³ de charbon, soit environ 285 000 tonnes de combustible (pour une densité de 1,4) ont été comptabilisés.

Pour les deux autres secteurs les potentialités à faible profondeur restent inconnues.

Il faut signaler également qu'au-dessus des anciens travaux souterrains peuvent subsister localement des réserves de charbon non négligeables, correspondant aux "têtes" de couches conservées autrefois comme boucliers de protection. La profondeur maximum de ces "têtes" pourraient atteindre une vingtaine de mètres. Cependant, dans le doute, ces réserves possibles ou hypothétiques n'ont pas été prises en compte, d'autant plus qu'elles se situent le plus souvent dans des secteurs actuellement habités, ce qui condamne à priori leur éventuelle exploitation.

Les estimations de réserves de charbon à faible profondeur présentées dans ce rapport, devront être bien évidemment vérifiées par des travaux de reconnaissance. Compte tenu de la configuration géologique du bassin d'Ahun (couches affleurantes ou sub-affleurantes moyennement pentées), ce sont des reconnaissances par tranchées perpendiculaires aux directions de couches qui paraissent les mieux appropriées ; leur avantage étant leur faible coût et leur rapidité d'exécution. Cependant, dans les secteurs où la profondeur des fosses pourrait dépasser 10 m, il conviendrait de compléter les reconnaissances par de courts sondages carottés et diagraphiés de façon à mesurer l'épaisseur des veines en aval pendage, c'est-à-dire en fond de fosse éventuelle.

Avant d'entreprendre de tels travaux, il est nécessaire de réaliser une esquisse technico-économique relative à un projet d'exploitation à ciel-ouvert. Cette étude devra consister en une définition des méthodes d'exploitation, en une approche des investissements et des coûts, en une évaluation d'une part du marché potentiel, d'autre part de l'ordre de grandeur d'un prix de revient qui sera fonction du T/C optimal que l'on pourra prévoir, et enfin des coûts de transport.

Ce n'est que si les résultats de cette étude économique sont positifs, que l'on pourra définir de façon détaillée le programme chiffré des travaux de reconnaissance à mettre en oeuvre pour préciser le volume et la qualité des réserves de charbon exploitables.

Signalons dès à présent qu'à la suite de contacts pris avec les "Ciments LAFARGE" de La Couronne (qui consomment déjà environ 3000 tonnes/mois de produits de terrils du bassin d'Ahun), ceux-ci seraient preneurs de 60 000 tonnes/an de charbon à 6000-7000 PCI et 15 % maximum de matières volatiles à condition que le prix de vente au départ de la fosse ne dépasse pas 400 francs la tonne.

S O M M A I R E

1.	HISTORIQUE	1
2.	INTRODUCTION	2
3.	DESCRIPTION GENERALE DU BASSIN HOUILLER	4
3.1.	Description géologique	4
3.2.	Description des principales couches de houilles	4
3.3.	Qualité des charbons exploités	7
4.	CHOIX DES ZONES FAVORABLES ET EVALUATION DE LEUR POTENTIALITE	9
4.1.	Bordessoule -Moutier d'Ahun	9
4.2.	Les Redailles-Moutier d'Ahun	11
4.3.	Les Gannes-St Martial le Mont	11
4.4.	Les Toves-St Martial le Mont	14
4.5.	Les Rivailles-Lavaveix	16
4.6.	La Souche-St Médard la Rochette	16
4.7.	Les Chaumes-St Médard la Rochette	19
4.8.	Bourlat-St Pardoux les Cards	19
4.9.	Les Brégères-St Martial le Mont	21

	CONCLUSION	23
--	------------	----

<u>Annexe</u> :	Tableau de synthèse - Evaluation des réserves prévisionnelles par zone	24
-----------------	--	----

Liste des figures

Fig. 1 :	Plan de situation	3
Fig. 2 :	Bassin d'Ahun - Situation et photogéologie	5
Fig. 3 :	Bordessouille - Couches concernées à l'affleurement	10
Fig. 4 :	Les Redailles - Couches concernées à l'affleurement	12
Fig. 5 :	Les Gannes - Couches concernées à l'affleurement	13
Fig. 6 :	Les Toves - Couches concernées à l'affleurement	15
Fig. 7 :	Les Rivailles - Couches concernées à l'affleurement	17
Fig. 8 :	La Souche - Couches concernées à l'affleurement	18
Fig. 9 :	Les Chaumes - Couches concernées à l'affleurement	20
Fig. 10 :	Les Brégères - Couches concernées à l'affleurement	22

1. HISTORIQUE

La houille est découverte à AHUN en 1765.

L'exploitation s'est déroulée entre 1765 et 1969. Deux concessions, celle d'AHUN-SUD et celle d'AHUN-NORD appartenant toutes deux à la Compagnie Anonyme des Houillères d'AHUN ont exploité séparément le bassin de 1818 à 1855, puis ont fusionné en 1956.

L'exploitation de la partie Sud du bassin a été arrêtée en 1961, tandis que cessait en 1969 l'activité de la zone Nord.

De 1860 à 1968 la production totale a été de 10 M.tonnes. Les réserves ont été estimées par GRÜNER à 30 M.tonnes*

Ce bassin est sous concession privée (2082 hectares), prorogée jusqu'en 2064.

Actuellement, la Compagnie vend ses terrils à CEMENTS LAFARGE - La Couronne (± 3000 T./mois), exploite un barrage pour production électrique et loue les maisons des mineurs.

* * *

(*) M. GRÜNER (1868) Etude des bassins houillers de la Creuse

2. INTRODUCTION

Le bassin houiller de AHUN-LAVAVEIX est situé à l'extrémité d'un accident satellite du sillon houiller du Massif Central (faille d'Aubusson) -Plan de situation fig 1-

C'est un bassin de forme synclinale dissymétrique orienté NW-SE, qui trouve son origine dans les rejeux successifs de la grande faille d'Aubusson.

Il mesure 14 km de longueur sur 1 à 2 km de largeur. Il a fait l'objet d'exploitations maintenant arrêtées.

Deux secteurs ont été productifs :

- . le secteur Nord-Ouest où l'on a exploité 18 couches pour une puissance cumulée utile de charbon de 15 m ;
- . le secteur Sud où l'on a exploité 4 couches pour une puissance cumulée utile de charbon de 3 m.

Ces deux secteurs sont séparés par une zone à peu près stérile.

La qualité du charbon est variable d'un secteur à l'autre : 10 à 20 % de matières volatiles, 7 à 12 % de cendres dans le secteur N-W ; 25 % de matières volatiles et 40 % de cendres au Sud.

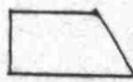
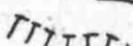
"Les houilles d'Ahun se comparent aux houilles du système inférieur du bassin de St Etienne" (GRÜNER).

Les exploitations ont été toutes menées en souterrain.

Le houiller étant affleurant, il y a une possibilité pour que subsistent des réserves, dont l'exploitation ne pourrait se concevoir que sous forme de petites découvertes.



Fig 1. : PLAN DE SITUATION

-  Zone favorable
-  Limite du bassin houiller
-  Limite des alluvions
-  Rive droite de la Creuse

1/25000



3. DESCRIPTION GENERALE DU BASSIN HOULLER

3.1. Description géologique (fig 2)

La cuvette du bassin houiller d'Ahun occupe une dépression d'axe NW-SE enclavée dans le complexe granitique de GUERET.

Les dépôts charbonneux d'âge Stéphanien forment une gouttière synclinale longue d'environ 14 km et large de 2 à 2,5 km dans sa partie centrale.

La série houillère proprement dite est constituée par une alternance de grès, de schistes et de niveaux charbonneux.

L'ensemble de cette formation épaisse d'environ 350 m dans sa partie centrale, contient 8 à 9 couches de houille regroupées elles-mêmes en 3 faisceaux :

- le faisceau inférieur avec les couches 7 à 9 ;
- le faisceau moyen avec les couches 3 à 6 ;
- le faisceau supérieur avec les couches 1 et 2.

La base du système houiller repose sur une assise de gros poudingues qui marquent la limite du bassin sur son pourtour. Le même type de dépôt détritique grossier se retrouve au sommet de la série dans la partie centrale du bassin.

3.2. Description des principales couches de houille

Faisceau inférieur

. COUCHE 9 :

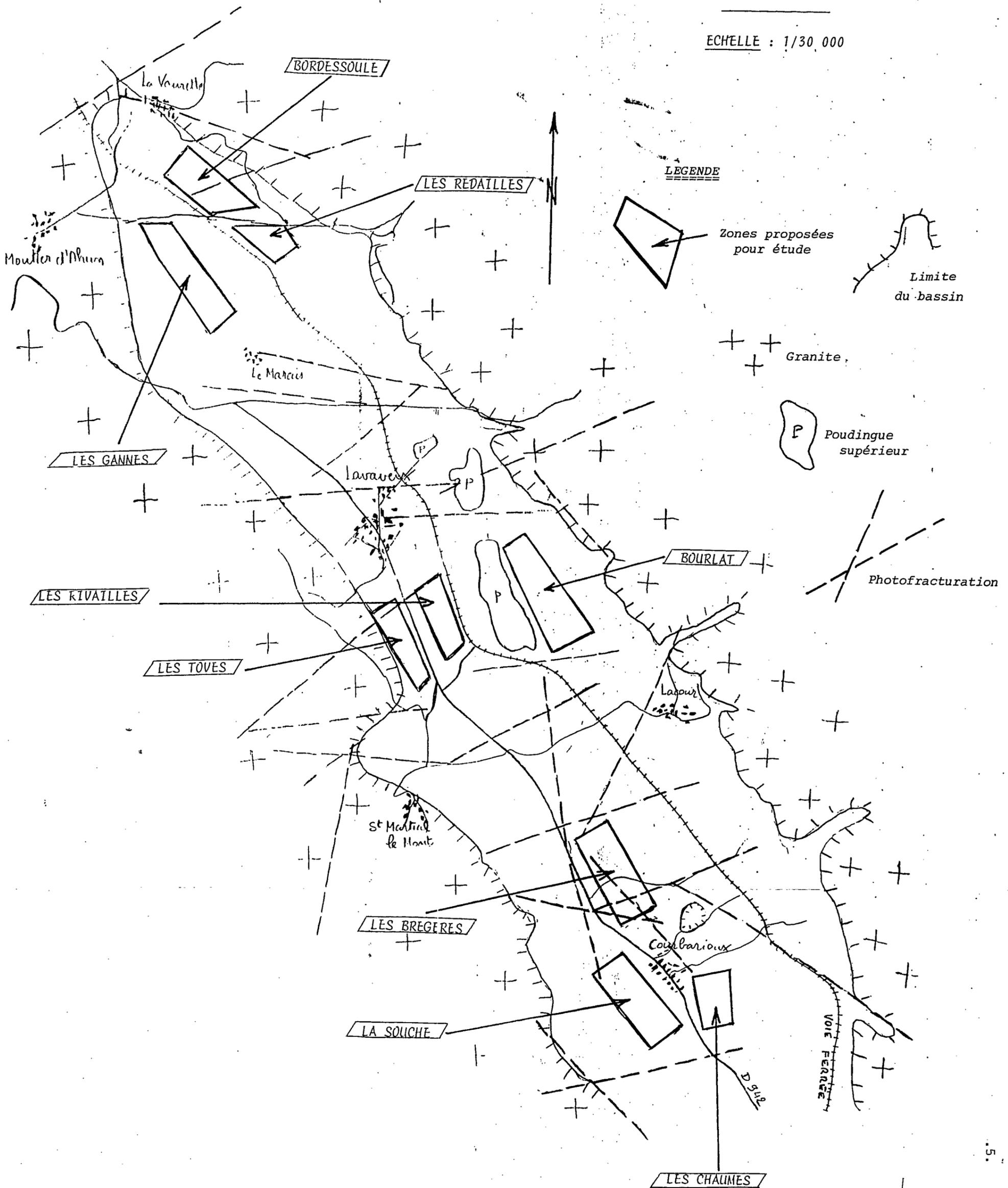
Pratiquement inexplorée, elle a été décrite comme peu puissante et difficilement exploitable car mêlée de schistes.

. COUCHE 8 :

Nommée "grande couche de Pontévrat", sa puissance atteint 1m20 à 1m45, avec plus de 0m80 de charbon gras et collant divisé en 4 ou 5 veines.

Fig 2
 BASSIN D'AHUN
 SITUATION ET PHOTOGEOLOGIE

ECHELLE : 1/30 000



. COUCHE 7 :

Nommée "la petite couche de Pontévrat", son épaisseur moyenne n'excède pas 0m60 de charbon dont la qualité est variable.

Dans la partie Sud du bassin ce niveau s'enrichit notablement au point de dépasser parfois 1m30.

Faisceau moyen

. COUCHE 6 :

Parfaitement reconnue à Courbarioux, où 0m60 à 0m70 de charbon sont divisés en plusieurs veines qui alternent avec des chistes.

Partout ailleurs, les potentialités de ce niveau restent à déterminer.

Les quelques affleurements observés dans la partie centrale du bassin et à son extrémité Sud, laissent cependant supposer des épaisseurs utiles comprises entre 1 et 2 m.

. COUCHE 5 :

Exploitées presque exclusivement à Courbarioux et à Fourneaux, elle apparaît sous la forme de 2 veines principales séparées par un banc gréseux de 0m30.

L'épaisseur totale de ces 2 veines concerne 0m85 de charbon de qualité moyenne.

Dans la partie Nord du bassin, les affleurements laissent supposer une puissance utile métrique, constituée par 3 veines.

. COUCHE 4 :

Très largement exploitée, cette couche est la plus importante du faisceau moyen. Elle se présente sous la forme de 3 niveaux de charbon pur, dont l'épaisseur cumulée dépasse parfois 2 m.

Seule l'extrémité Nord du bassin, indemne de propriétés bâties, est susceptible de fournir quelques possibilités de réserves sur des épaisseurs n'atteignant plus que 0m40 à l'affleurement.

. COUCHE 3 :

La moins importante de ce faisceau, elle est très hétérogène, tant en épaisseur qu'en qualité. D'une puissance moyenne d'environ 0m40 à 0m50 de charbon, elle atteint exceptionnellement 1m80 à Lavaveix.

Faisceau supérieur.

. COUCHE 2 :

C'est la couche la plus constante du système houiller. Appelée "la grande couche", son épaisseur d'environ 2m50 de houille alternant avec de petites passées schisteuses, reste à peu près régulière.

L'exploitation de cette couche a été très intense depuis l'ouverture des premières exploitations minières. Les réserves encore exploitables apparaissent pour le moins aléatoires. Seule une zone vierge de travaux dans le secteur des "Chambons-Hauts", est susceptible de constituer quelques réserves potentielles. La présence d'accidents tectoniques dans ce secteur ne permet pas, sans travaux de reconnaissance appropriés, de cartographier le tracé de cette couche.

. COUCHE 1 :

Elle est d'assez bonne qualité ; du fait de sa minceur (0m30 à 0m50), elle a été peu exploitée.

Seule la partie centrale du bassin peut encore fournir à l'affleurement quelques réserves économiquement exploitables.

3.3. Qualité des charbons exploités (*)

Les houilles d'Ahun sont des charbons à courte flamme. Peu durs, ils donnent assez de menus mêlés à de nombreux morceaux de schistes. La production a fourni de bons coques durs et denses, et de bons charbons de forge après lavage important. La proportion de cendres y est passablement élevée. Ces houilles sont comparables à celles du système inférieur du bassin de St Etienne.

C'est dans le district centre, que l'on rencontre les charbons les plus maigres (10 à 20 % de matières volatiles), tandis qu'aux deux extrémités du bassin, ils sont gras et collants (25 à 30 % de matières volatiles).

Cette différence de qualité peut s'expliquer par le fait, que le centre du bassin a vraisemblablement été soumis à des dislocations tectoniques plus importantes, qui ont provoquées une action gazeuse et thermique beaucoup plus intense qu'ailleurs.

Ces phénomènes de type hydrothermaux paraissent être les plus plausibles, quant à cette variation de nature, entre les charbons du centre et ceux de la périphérie du bassin.

./...

(*) d'après GRUNER (1868) : Etude des bassins Houillers de la Creuse

Les seules analyses chimiques actuellement disponibles, ont été réalisées en novembre et décembre 1949, par les laboratoires du Bureau VERITAS de Levallois-Perret.

Elles portent respectivement sur des échantillons de houille 1/2 grasse, provenant du district Sud et sur des cendres.

Caractéristiques des échantillons : CHARBON calibrage 15/30 -1/2 gras

ANALYSE CHIMIQUE

1. AVANT DESSICATION

Humidité à 105°.....	0,57 %
Cendre	23,70 %
Matières volatiles	22,40 %
Carbone fixe (par différence)	53,33 %
SOUFRE	0,40 %

2. APRES DESSICATION

Cendres	23,84 %
Matières volatiles	22,53 %
Carbone fixe (par différence)	53,63 %
SOUFRE	0,40 %

3. POUVOIR CALORIFIQUE 6.385 calories

4. ASPECT DU COKE brillant et boursoufflé

5. ASPECT DES CENDRES beige rosé.

Caractéristiques des échantillons : CENDRES DE CHARBON

ANALYSE CHIMIQUE

Perte au feu	0,35 %
SiO ²	58,00 %
Fe ² O ³	6,00 %
Al ² O ³	31,30 %
CaO	1,00 %
MgO	0,68 %
Na ² O (Alcalis en).....	2,00 %
SO ³	0,48 %
P ² O ⁵	traces

./...

4. CHOIX DES ZONES FAVORABLES ET EVALUATION DE LEUR POTENTIALITE

9 secteurs à priori favorables à une éventuelle exploitation à ciel ouvert, ont été regroupés dans le tableau de synthèse annexé. Pour chacune de ces zones sont identifiées : les différentes couches concernées à l'affleurement ainsi que l'évaluation de leur potentialité(*) pour un rapport stérile/charbon égal à 10 (T/C = 10).

Les principales caractéristiques des zones proposées sont les suivantes :

4.1. BORDESSOULE-MOUTIER D'AHUN (fig 3)

Cette zone est située entre la voie ferrée Aubusson-Guéret et le hameau de Pourtoux en limite N-E du bassin.

Ce secteur d'environ 12 ha non urbanisé, est occupé par des prés et des taillis. L'accessibilité est directe à partir du CD n° 1 Moutier d'Ahun à Morvat.

La documentation disponible indique à ce niveau là, des affleurements concernant les couches numérotées 4 - 5a - 5b - 5c et 6. Le passage de la couche n° 7 est cartographiée plus au S-W au niveau de la voie ferrée qu'elle recoupe.

La puissance des veines charbonneuses estimée respectivement à 0m40 - 0m20 - 0m60 - 0m30 et 0m55 pour les 5 couches accessibles, laisse supposer des réserves exploitables avoisinant 17 000 m³.

Dans le cadre d'une exploitation par fosse qui se ferait selon un allongement de 400 à 450 m pour chacune des couches, la profondeur maximale admissible (T/C = 10) serait de 6 m pour les couches 5b et 6.

./...

(*) les potentialités ont été établit à partir des éléments fournis pas le Service des Mines (DRIR Limousin) et la Compagnie Anonyme des Houillères d'Ahun (Lavaveix-les-Mines)

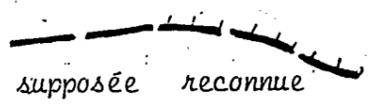
Fig 3.

BORDESSOULLE

Couches concernées à l'affleurement

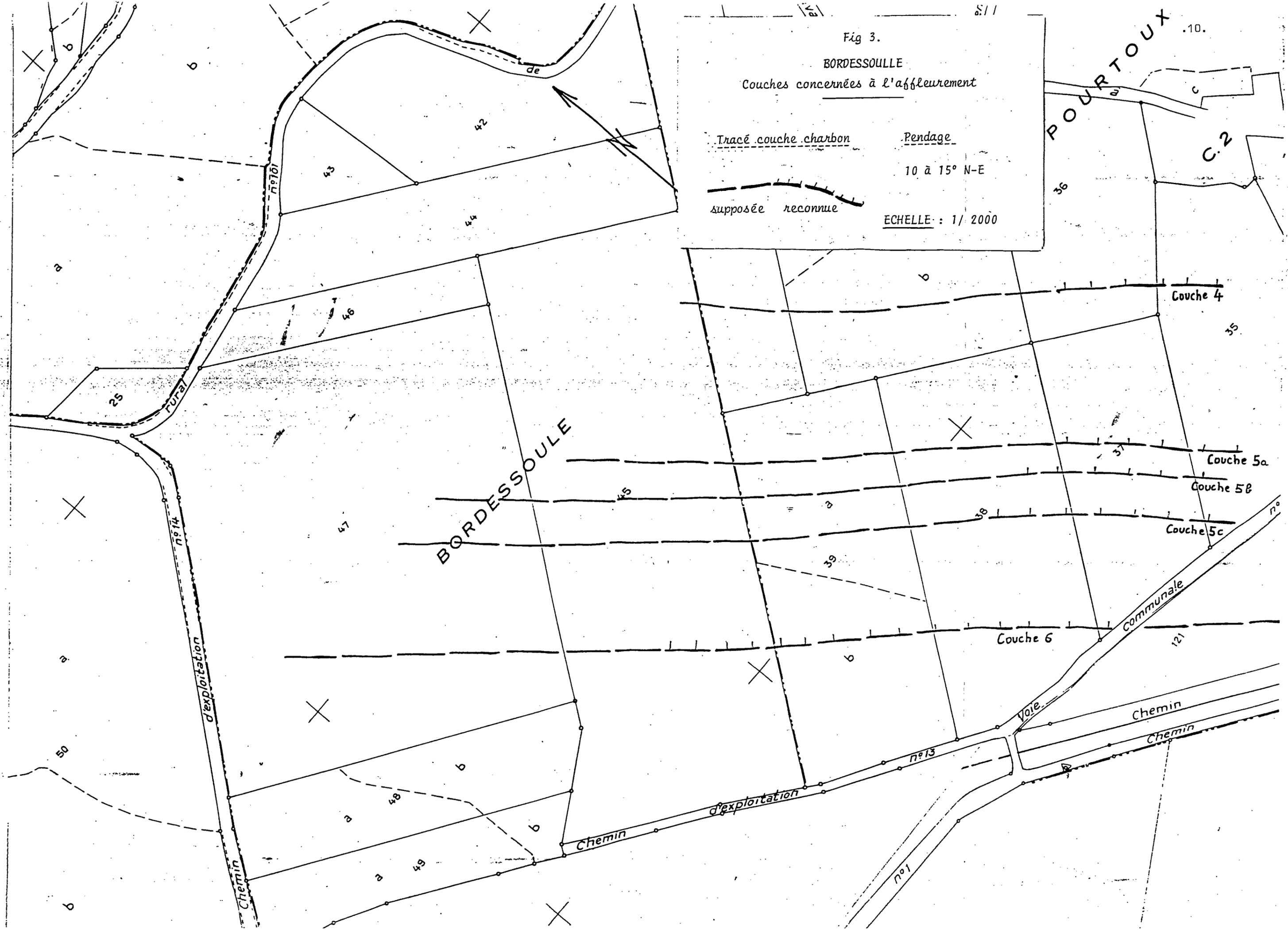
Tracé couche charbon

Pendage



10 à 15° N-E

ECHELLE : 1 / 2000



4.2. LES REDAILLES-MOUTIER D'AHUN (fig 4)

Ce secteur jouxte le précédent dont il est le prolongement S-E. D'environ 5 ha, ce terrain concerne des prés et des taillis accessibles à partir du CD n° 1.

Comme pour Bordessoulle, il est probable que l'on retrouve à ce niveau là, les couches 5a - 5b - 5c et 6.

Les épaisseurs des niveaux charbonneux restent identiques à celles indiquées précédemment qui étaient de 0m20 - 0m60 - 0m30 et 0m55.

Dans ces conditions, les réserves potentielles peuvent être estimées à environ 9 600 m³.

L'exploitation pourrait être envisagée sur 300 à 400 m d'allongement, selon la couche considérée, avec une profondeur ne dépassant pas 6 à 6m50 (couches 5b et 6), pour obtenir T/C = 10.

4.3. LES GANNES-St MARTIAL LE MONT (fig 5)

Plus au Sud que ceux décrits ci-dessus, ce secteur concerne la bordure externe du bassin, qui est en limite de la plaine alluviale de la Creuse.

Les sols sont occupés par des prés et quelques bosquets de feuillus. En l'absence de toute habitation, on peut cependant signaler la présence d'un étang d'environ 1,ha 500 en bordure de voie ferrée.

Le passage des couches 7 et 8 est mentionné dans cette partie du bassin houiller. Plusieurs niveaux de charbon décimétriques ont été observés dans le thalweg de vidange de l'étang, une cinquantaine de mètres plus aval. La puissance des veines de charbon serait de 0m40 pour la première couche et de 1m25 pour la seconde.

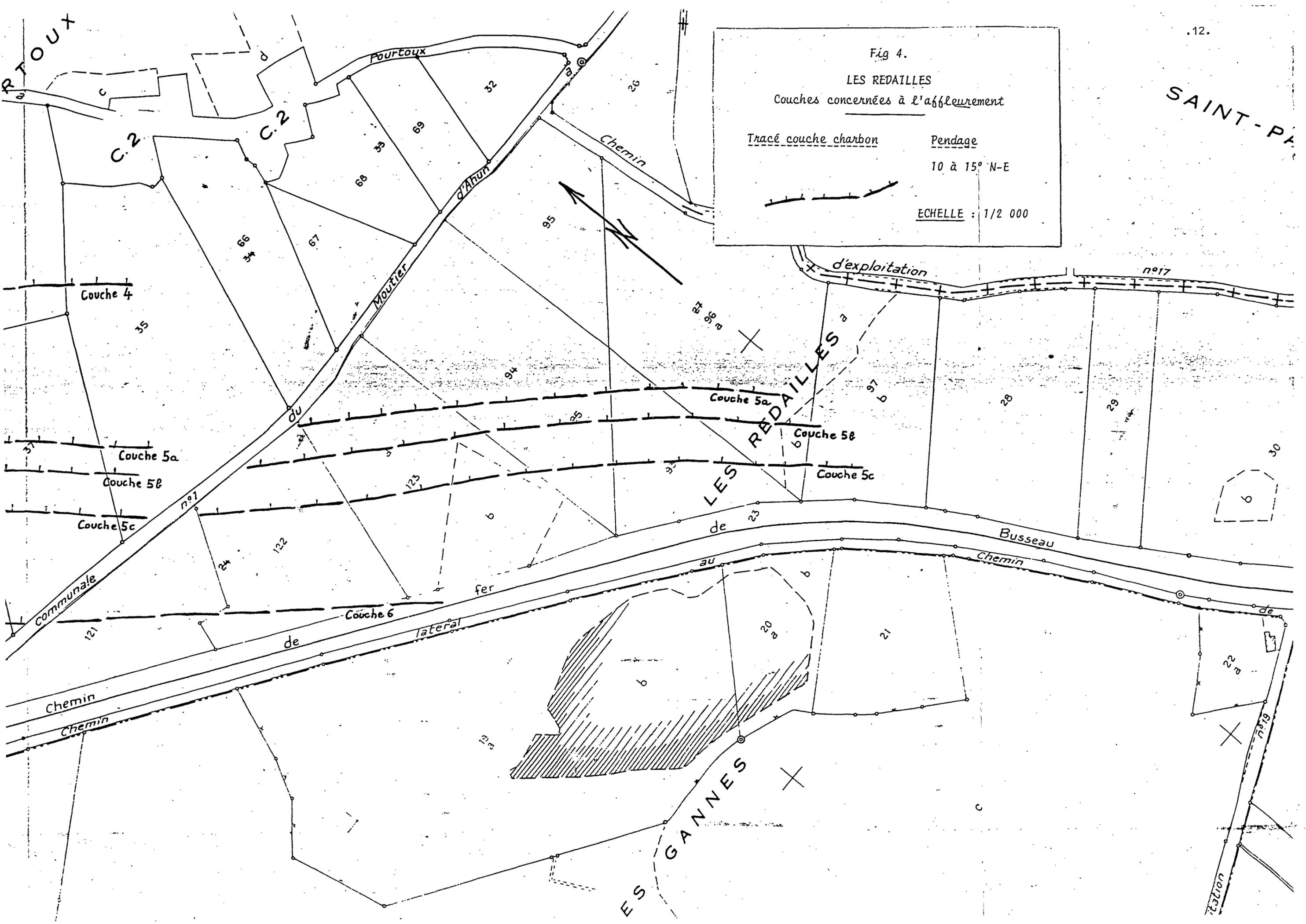
Avec un seuil d'exploitabilité fixé à T/C = 10, les réserves seraient proches de 18 000 m³.

La couche n° 7 pourrait vraisemblablement être exploitée sur un allongement de 700 m avec une profondeur maximale de fosse de 4 m.

Fig 4.
 LES REDAILLES
 Couches concernées à l'affleurement

Tracé couche charbon Pendage
 10 à 15° N-E

ECHELLE : 1/2 000



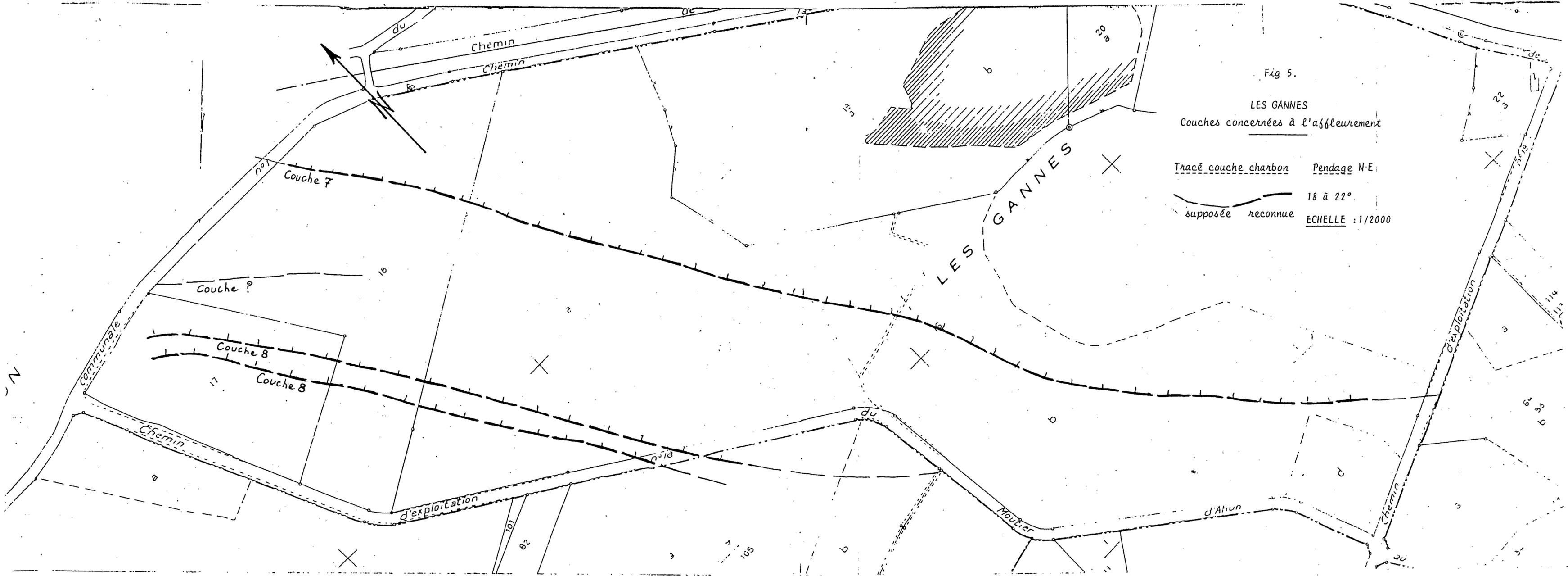


Fig 5.
 LES GANNES
 Couches concernées à l'affleurement

Tracé couche charbon Pendage N-E
 supposée reconnue 18 à 22°
 ECHELLE : 1/2000

La couche n° 8 concerne deux veines de charbon qui constitueraient un panneau exploitable sur 350 m d'allongement et 13 m de profondeur. Plusieurs veinules de houille reposant sur le conglomérat de base apparaissent en bordure du chemin d'exploitation n° 18.

4.4. LES TOVES - St MARTIAL LE MONT (fig 6)

Cette zone de bois et taillis avec quelques prés, est située au lieu-dit "Les Brégères", entre la départementale 942 et le chemin rural de la Couchezotte à Chantaud.

Les couches 5 - 6 - 7 et peut être 8, paraissent localisées dans la partie Sud-Ouest de cette zone, qui ne présente par ailleurs, aucune contrainte d'urbanisation.

Une série de petits affleurements que l'on retrouve le long de l'ancien chemin rural d'Aubusson à Guéret, correspond probablement à la couche n° 6, divisée en plusieurs veines (la couche 5 étant peut être incluse). Le charbon se présente en petits lits ; alternant avec des niveaux schisto-gréseux. Le tout est surmonté par des conglomérats, dont l'épaisseur peut atteindre localement 1m50.

La puissance cumulée des veines charbonneuses avait été estimée à 1m80.

La couche n° 7 a été située à environ 70 m au-delà de la précédente, dans un secteur où le recouvrement est important. La puissance annoncée par les différents auteurs, est à ce niveau là de 0m50.

La couche n° 8, la plus externe dans cette portion du bassin, n'a pas été repérée sur les documents disponibles. Son passage supposé pourrait cependant se situer à moins de 50 m de la couche n° 7.

Les 18 ha de terrains disponibles permettent d'envisager des excavations de 600 m d'allongement pour les couches 6 et 7, et profondes de 17 m 50 (couche 6).

Dans ces conditions (T/C = 10), les réserves exploitables seraient de l'ordre de 43 000 m³.

Fig 6.

LES TOVES

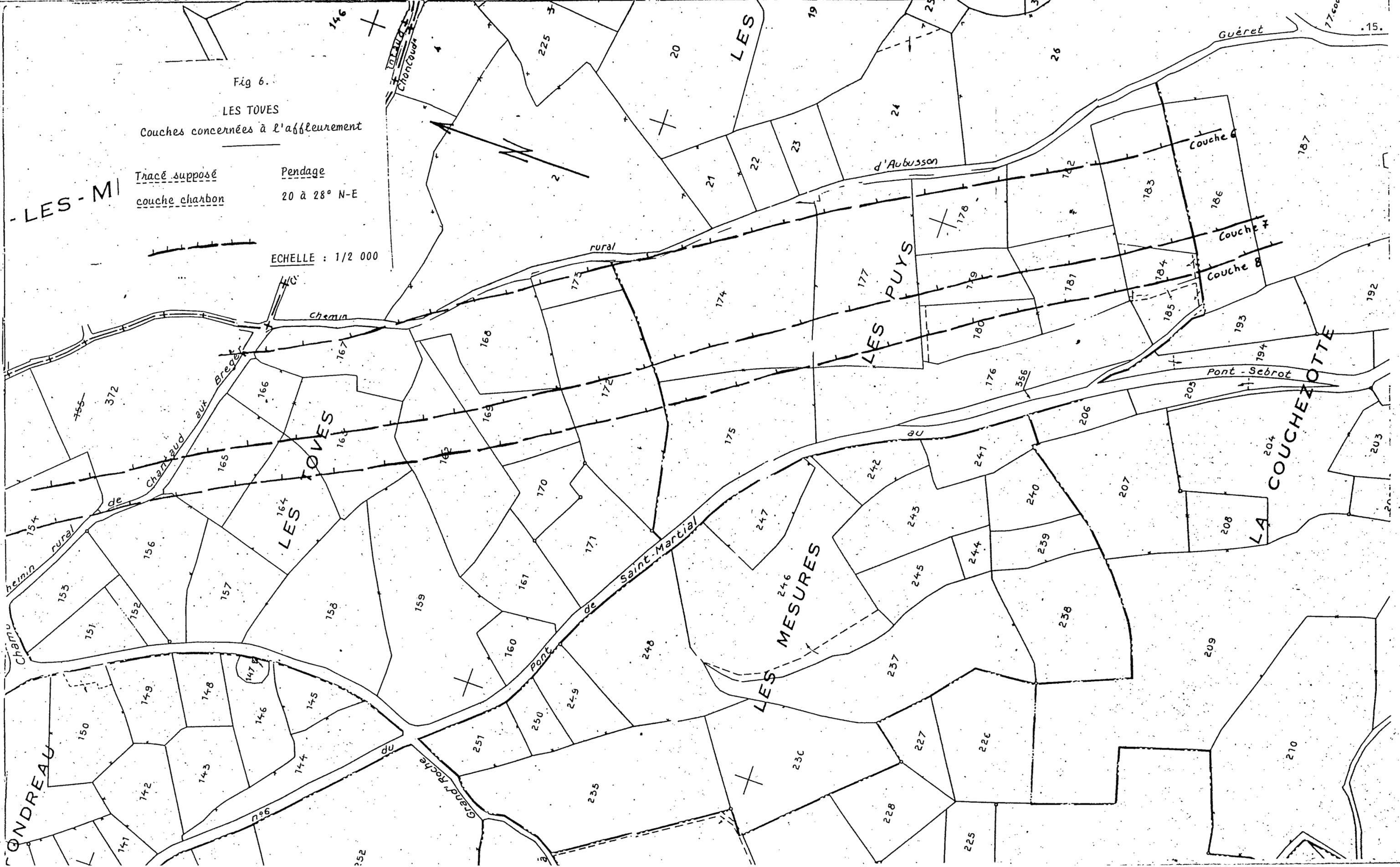
Couches concernées à l'affleurement

Tracé supposé
couche charbon

Pendage
20 à 28° N-E

ECHELLE : 1/2 000

LES-MI



4.5. LES RIVAILLES - LAVAVEIX (fig 7)

Située à la sortie Sud du bourg de Lavaveix, entre la départementale 942 et la voie ferrée d'Aubusson à Guéret, ce site présente un environnement peu favorable.

Sur un espace d'environ 10 ha occupé par des champs et des prés, les deux couches concernées (n° 1 et 2), ne pourraient être accessibles que dans la partie Nord, en raison de la proximité de maisons partout ailleurs.

Si l'on retient un allongement maximal hors contraintes de 200 m, et une puissance respective de 0m30 et 2m40 pour chacune des couches, on peut estimer en première approche, pour un T/C = 10, un cubage utile de 35 000 m³.

Dans ce cas, la profondeur maximale des fouilles serait de 3 m pour la couche n° 1, et 25 m pour la couche n° 2. Cette dernière profondeur reste cependant aléatoire, en raison de la présence probable d'anciens travaux souterrains.

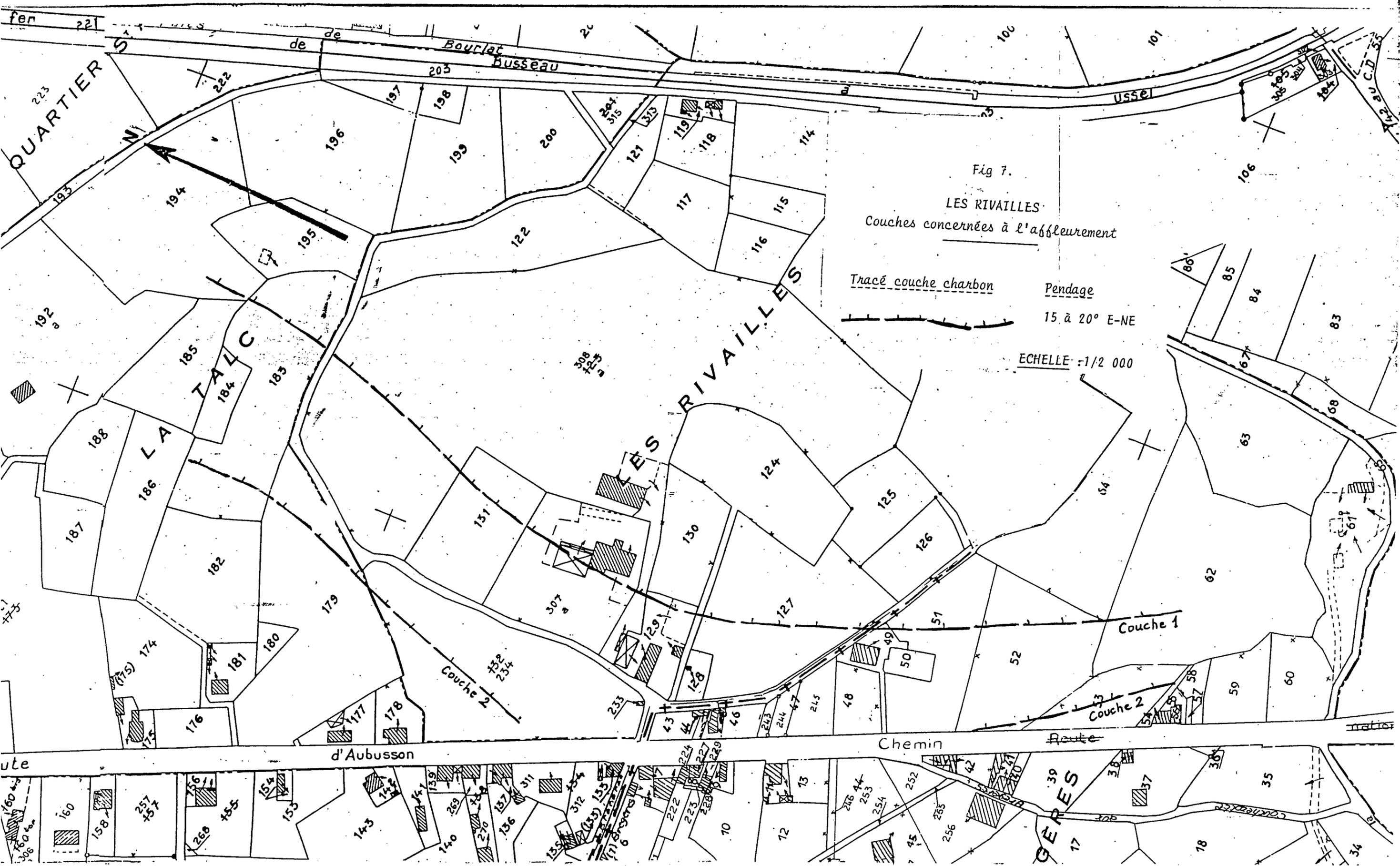
4.6. LA SOUCHE - St MEDARD LA ROCHETTE (fig 8)

Ce secteur est situé en bordure de la route départementale 942 à hauteur de Courbarioux. Les 10 ha retenus, sont occupés par des champs et quelques prés.

Les documents consultés, indiquent le passage des couches n° 7 et 8 au niveau de cette zone. Leurs puissances respectives seraient évaluées à 1m30 et 0m60, pour des allongements probables de 900 m.

Ces deux couches paraissent suffisamment proches, une exploitation commune pourrait se faire par une tranchée profonde d'environ 19 m correspondant à T/C = 10.

Les réserves probables pour ce type d'exploitation seraient alors de l'ordre de 60 000 à 70 000 m³.



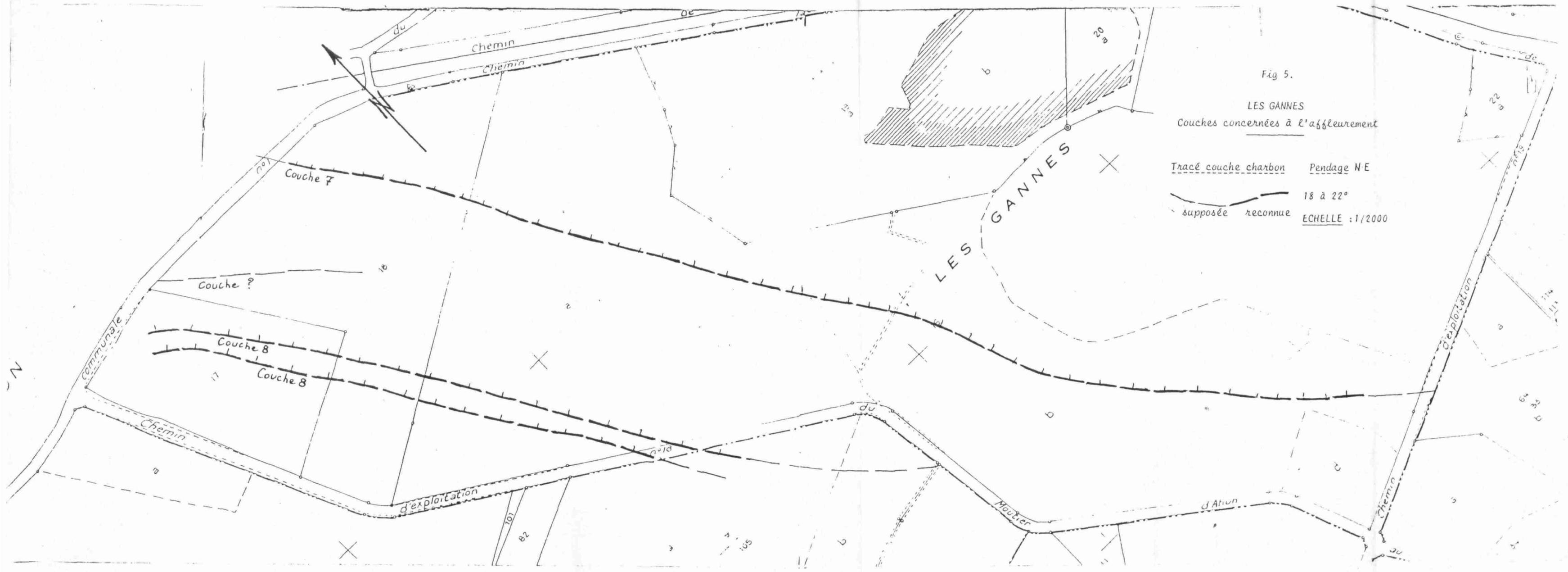


Fig 5.
 LES GANNES
 Couches concernées à l'affleurement

Tracé couche charbon Pendage N.E.
 supposée reconnue 18 à 22°
 ECHELLE : 1/2000

4.7. LES CHAUMES - St MEDARD LA ROCHETTE (fig 9)

Egalement située à Courbarioux, cette zone en bordure Est de la départementale 942, est occupée par des prés et taillis, suffisamment éloignée de toute habitation.

Le passage des couches n° 5 et 6 a été cartographié dans ce secteur. Seuls des fragments charbonneux dispersés dans les champs témoignent actuellement de leur présence.

Les puissances de ces deux couches ont été estimées à 0m70 et 1m20, lors de l'exploitation du puits P 7 qui se trouve en limite Sud de ce secteur.

Si l'on considère un allongement maximal de 300 m, la potentialité d'une extraction par "tranchée", dont la profondeur n'excéderait pas 7 m pour la couche n° 1 et 12 m pour la couche 2, pourrait être de l'ordre de 13 500 m³ (T/C = 10).

4.8. BOURLAT - St PARDOUX LES CARDS

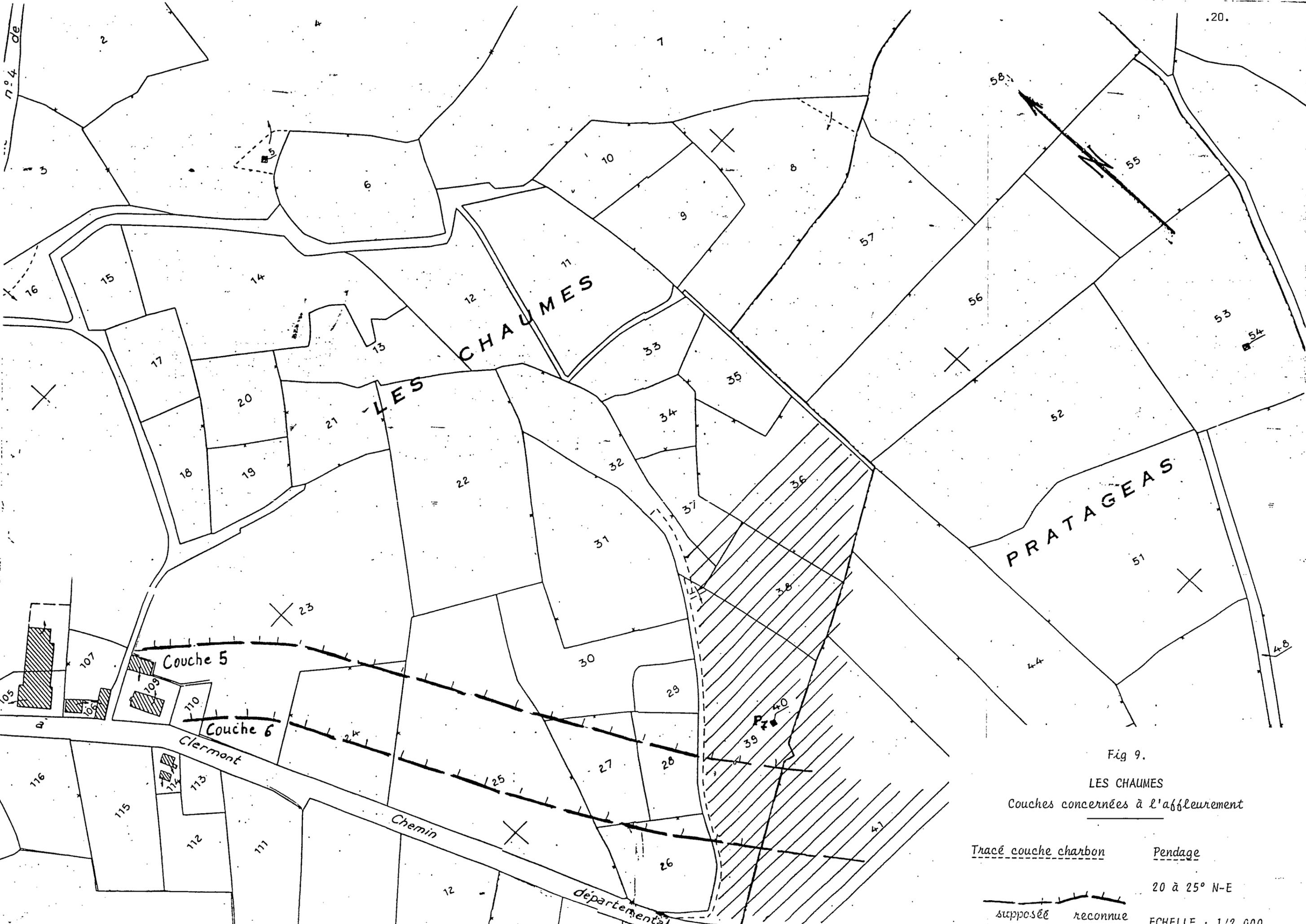
Cette zone se situe sur le flanc Nord-Est du bassin entre la bordure des poudingues supérieurs et le village de Bourlat.

La potentialité de ce secteur, encore méconnue, mériterait cependant d'être précisée.

Deux coupes distantes de 100 m et orientées Ouest-Est, ont été réalisées pour les mines de Lavaveix en 1978. Ces coupes de 40 et 60 m de long, à partir de la bordure Est du poudingue supérieur, faisaient apparaître la présence de deux couches. L'une avec trois veines de charbon d'une puissance de 0m70, l'autre composée de deux veines avec 0m45 de charbon.

Ces deux couches distantes d'une quinzaine de mètres ont un pendage moyen de 35°.

Ces informations ponctuelles et trop fragmentaires, sont insuffisantes pour cartographier le tracé de ces couches. Toute évaluation de potentialité de ce secteur serait par conséquent aléatoire sans une reconnaissance plus détaillée.



PRATAGEAS

LES CHAUMES

Couche 5

Couche 6

Clermont

Chemin

départemental

Fig 9.

LES CHAUMES
Couches concernées à l'affleurement

Tracé couche charbon

Pendage

20 à 25° N-E

supposée reconnue

ECHELLE : 1/2 000

4.9. LES BREGERES - St MARTIAL LE MONT (fig 10)

Ce dernier secteur proposé, se situe à l'Est de la D 942 à hauteur des Chambons-Hauts.

De plus de 25 ha, les terrains ne concernent que des prés, des taillis, et quelques cultures.

Comme pour le site précédent, cette zone reste très méconnue sur le plan minier.

Aucun document ne fait état de travaux dans ce secteur. Le contexte géologique local permet cependant de penser, que nous sommes en présence d'un panneau avec rejeu tectonique, selon des failles transverses à l'allongement du bassin.

Le repérage des couches de charbon n'a pu être fait à ce niveau là, vraisemblablement en raison du mouvement de translation de ce panneau.

Ce secteur, apparemment indemne de tout travaux, pourrait justifier une reconnaissance détaillée, d'autant plus qu'il ne présente aucune contrainte au plan de l'environnement.

C O N C L U S I O N

Cette étude prévisionnelle, a permis de sélectionner 9 secteurs, qui présentent une potentialité et un contexte environnemental permettant d'orienter le choix des zones susceptibles d'être exploitées à ciel ouvert.

Cette synthèse, dont les résultats ont été regroupés dans le tableau annexé, a été obtenue après l'exploitation des données bibliographiques disponibles. Elle ne peut fournir qu'une estimation des réserves probables ou supposées, qui ne pourront être certifiées qu'à l'issue de travaux de reconnaissance systématique. Cette première estimation a abouti à un tonnage total de 285 000 tonnes de charbon correspondant à un T/C de 10. Cette valeur de T/C, fixée arbitrairement, pourra être précisée dans l'esquisse technico-économique qui devrait être réalisée à la suite de cette étude. De ce T/C dépend le volume total de charbon susceptible d'être exploité : plus le T/C sera grand, plus importantes seront les réserves de charbon exploitables.

TABLEAU DE SYNTHESE

-EVALUATION DES RESERVES PREVISIONNELLES PAR ZONE-

ZONES PROPOSEES		COUCHES CONCERNEES			EVALUATION DES RESERVES PAR COUCHE (Seuil adopté pour les calculs) T/C = 10 (*)			PROFONDEUR MAXIMALE FOSSE
Désignation	Allongement maxi. prob. (long. L/m)	Couches	Puissance utile probable (puissance P/m)	Pendage maxi. (α degré)	Epaisseur maxi. stérile (épaisseur E/m)	Extension couche (largeur l/m) $l = (E+P) \text{Ctg } \alpha$	Panneau exploitable (L x l x P) en m ³	Hauteur maximale d'exploitation $h = (E+P) \text{Cos } \alpha$
BORDESSOULE (Moutier d'Ahun)	300	4	0,40	15	4	16,42	1970	4,25
	400	5a	0,20	15	2	8,20	656	2,12
	450	5b	0,60	15	6	24,63	6650	6,37
	450	5c	0,30	15	3	12,31	1662	3,18
	500	6	0,55	15	5,5	22,57	6209	5,84
LES REDAILLES (Moutier d'Ahun)	300	5a	0,20	15	2	8,20	492	2,12
	350	5b	0,60	15	6	24,63	5172	6,37
	400	5c	0,30	15	3	12,31	1477	3,18
	200	6	0,55	15	5,5	22,57	2482	5,84
LES GANNES (St Martial le Mont)	700	7	0,40	22	4	10,89	3049	4,07
	350	8 (2veines)	1,25	22	12,5	34,03	14889	12,75
LES TOVES (St Martial le Mont)	600	6	1,80	28	18	37,23	40217	17,48
	600	7	0,50	28	5	10,34	3103	4,86
	600	8	COUCHE NON REPEREE (PASSAGE SUPPOSE)					
LES RIVAILLES (Lavaveix)	200	1 (Partie W)	0,30	20	3	9,06	544	3,10
	200	2	2,40	20	24	72,53	34816	24,80
LA SOUCHE (St Médard la Rochette)	900	7	1,30	22	13	33,17	66743 (calculs appliqués à l'exploitation communes des 2 couches (7 et 8))	19,38
	900	8	0,60	22	6	51,73		
LES CHAUMES (St Médard la Rochette)	300	5	0,69	25	6,9	16,29	3372	6,87
	300	6	1,20	25	12	28,30	10190	12
BOURLAT (St Pardoux les Cards)	2 COUCHES PROBABLES D'EXTENSION NON IDENTIFIEE		PUISSANCE ESTIMEE SUR AFFLEUREMENT (ancien document) 0,70 (3 veines) pour l'une et 0,45 (2 veines) pour l'autre			POTENTIALITE INCONNUE		
LES BREGERES (St Martial le Mont)	3 COUCHES PROBABLES NON RECONNUES		?	?	POTENTIALITE INCONNUE			
TOTAL							203693. m ³	

(*) rapport entre volumes stériles (T) et charbon (C)